

LA RÉPARATION DES CONSÉQUENCES D'UNE LÉSION OU D'UNE MALADIE IMPUTABLE



1 demi journée

LE FORFAIT DE PENSION ET L'INDEMNISATION DES PRÉJUDICES

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'ALLOCATION TEMPORAIRE D'INVALIDITÉ : CONDITIONS D'OCTROI, PROCÉDURE ET MONTANT

- › L'invalidité compatible avec l'exercice des fonctions
- › Le calcul du taux d'invalidité permanente
- › La recevabilité de la demande de l'agent
- › La révision de l'ATI

Etude de cas sur l'ouverture du droit à l'ATI

LA RENTE VIAGÈRE : CONDITIONS D'OCTROI, PROCÉDURE ET MONTANT

- › L'articulation avec L'ATI
- › Les différents cas de versement de la RVI
- › Le calcul du montant de la RVI

LA RÉPARATION INDEMNITAIRE : LA RESPONSABILITÉ NON FAUTIVE ET FAUTIVE

- › La remise en cause du forfait de pension
- › Les notions de faute et d'exonération de la responsabilité
- › Les préjudices indemnifiables

Etude de jurisprudences

OBJECTIFS

- Identifier les prestations auxquelles peuvent prétendre les victimes.
- Traiter les demandes tendant à la réparation des conséquences d'une lésion ou d'une maladie reconnue imputable.
- Déterminer les préjudices ouvrant droit à réparation

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un contenu 100% pratique et orienté "terrain"
- Un format idéal pour une mise à jour rapide de ses connaissances

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cadres et directeurs des services RH/personnel, responsables des services sociaux, du service médical, hygiène/santé/sécurité

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émergence et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

270 € HT - Réf : VRE-INC6

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
le 20 juin 2024 (matin)
le 13 novembre 2024 (matin)

